



# Communiqué de **PRESSE**

Le Guilvinec, le mardi 7 août 2018

*Tro breizh maritime de Pierre Karleskind*

## **Au cœur du tri des produits de la pêche hauturière**

Comme chaque année à cette période, Pierre Karleskind, Vice-président de la Région à la mer et aux infrastructures portuaires, entreprend un tour de Bretagne pour aller à la rencontre des acteurs de la mer. Après avoir visité la criée d'Erquy et le chantier Gléhen à Douarnenez, l'élu s'est rendu, ce mardi en fin de journée, à la criée du Guilvinec pour assister au débarquement de la pêche hauturière. Ce temps d'immersion avec des opérateurs de tri a permis de faire le point sur l'harmonisation des pratiques en la matière et sur les démarches initiées par la Région pour améliorer les conditions de travail dans les criées.

Chaque été, la Région organise un « tro breizh » consacré à la mer et à l'ensemble de ses activités. **Du 6 au 29 août**, cette tournée conduira Pierre Karleskind **d'Erquy à Brest**, en passant par Douarnenez, Le Guilvinec, Loctudy, Lorient, l'Île aux Moines et Saint-Nolff.

Au gré de ses escales, le Vice-président de la Région rencontre des professionnels pour échanger avec eux, filière par filière, sur leurs projets et leurs préoccupations, et pour évoquer l'action de la Région Bretagne en la matière ou le FEAMP\*.

Après avoir débuté à Erquy, son tour de Bretagne s'est poursuivi en Cornouaille ce mardi, en présence de **Karim Ghachem, Gaël Le Meur et Emmanuelle Rasseneur**, Conseillers régionaux du territoire. A Douarnenez d'abord, puis au Guilvinec en fin de journée, à l'heure du débarquement de la pêche hauturière sous la criée.

Au côté de **Soazig Le Gall**, Présidente de l'organisation de producteurs **Les Pêcheurs de Bretagne**, les élus ont pu observer les **opérations de tri et d'agrèage** du poisson dans **la halle à marée du Guilvinec, criée**

### **Deux possibilités de tri au Guilvinec**

Les armateurs qui débarquent et mettent à la vente leurs produits sous la criée du Guilvinec ont le choix entre deux options de tri pour leur pêche. Soit les armateurs le font eux-mêmes, à l'image des Armements La Houle et de l'Armement bigouden, soit ils confient cette tâche à un prestataire extérieur : la **société de manutention portuaire SDTP**, dirigée par **Marcel Leroy** et employant, entre autres, 10 titulaires pour assurer les prestations de tri toutes les nuits du dimanche au vendredi.

Lors de ce temps d'observation et d'échange, Pierre Karleskind a notamment abordé les **actions du Groupement Interportuaire Pêche de Bretagne** et de la Région en faveur de l'harmonisation des pratiques de tri et l'amélioration des conditions de travail dans les criées bretonnes.

### **Harmonisation des pratiques**

En Bretagne, des disparités de fonctionnement dans les flottilles et dans les différentes halles à marées existent, affectant l'organisation du tri des produits de la pêche et son efficacité.

\* Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche, dont une partie est gérée directement par la Région : plus de 44 M€ qui permettront d'accompagner 130 M€ d'investissements des secteurs pêche et aquaculture bretons.

Afin d'y remédier, la Région s'est engagée dans une dynamique de concertation avec l'ensemble des opérateurs de tri pour harmoniser les pratiques.

Une étude menée en 2017 sur les opérations de tri sous criée a ainsi servi de socle à la mise en œuvre d'actions allant dans ce sens dont la **rédaction de la trame d'un règlement commun à l'ensemble des criées bretonnes**.

Le nouveau Groupement *Pêche de Bretagne* pourrait désormais piloter la suite de ces initiatives et, parmi elles, l'instauration d'un **programme d'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail** sous les halles à marée.

### **Le Guilvinec, une criée-pilote**

Au préalable, la Région a confié à l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de travail (ARACT) une mission d'évaluation et d'analyse de l'adaptabilité des conditions de travail pour une criée-pilote. C'est au Guilvinec que l'ARACT conduit actuellement cet audit. Des préconisations en matière d'acquisition d'équipements adaptés sont attendues en fin d'année.

En parallèle et en complément, **une étude sur l'amélioration des conditions de travail sur les 13 criées bretonnes va prochainement être menée par un spécialiste en ergonomie**.

### **Le Groupement Pêche de Bretagne**

Associant la Région Bretagne, les Départements des Côtes-d'Armor et du Finistère, Lorient Agglomération et le syndicat mixte *Pêche et plaisance de Cornouaille*, le Groupement interportuaire *Pêche de Bretagne* vise à mettre en place **une stratégie commune d'investissement et de commercialisation pour une valorisation optimale des produits de la pêche bretonne**.

Une feuille de route a été établie, reposant sur **9 priorités** :

- > favoriser les échanges sur les investissements portuaires structurants,
- > optimiser le modèle économique des ports,
- > définir un cadre de coordination des règlements d'exploitation des criées,
- > promouvoir la mise en œuvre des normes de tri et d'agrèage,
- > coordonner les actions en faveur de la formation, l'emploi et l'insertion,
- > faciliter la convergence des outils logistiques et numériques,
- > faciliter la possibilité pour les halles à marées volontaires de renforcer leurs partenariats,
- > renforcer la contribution de la pêche au développement touristique de la Bretagne,
- > proposer une communication commune pour la pêche bretonne.



© Franck Betermin-CRB